



agence Intergouvernementale
de la francophonie



Agence universitaire de la Francophonie

BOURSES MOGED 2006-2007

TROIS BOURSES D'UNE VALEUR DE 18,300 EUROS

BOURSES DE PERFECTIONNEMENT EN ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

**DE
L'INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA
FRANCOPHONIE (IEPF)
ET DE
L'AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)**

Note. L'emploi du masculin dans ce texte réfère tant aux candidats masculins que féminins.

DATE LIMITE : (31 mars 2006)

Le programme MOGED (Maîtrise des Outils de Gestion de l'Environnement pour le Développement), vise à développer dans les pays membres de la Francophonie, les capacités humaines, institutionnelles, législatives, réglementaires et matérielles leur permettant de mettre en œuvre des programmes et des projets de développement acceptables sur les plans environnemental, économique et social. Les interventions de MOGED dans ces domaines visent cinq volets principaux : la sensibilisation et la formation, l'assistance institutionnelle, le soutien à l'animation de réseaux, le développement d'outils et le soutien à l'excellence.

Afin de renforcer les compétences scientifiques de chercheurs et enseignants de haut niveau dans le domaine de l'économie de l'environnement et de l'évaluation environnementale et, par le fait même, les capacités des universités et des unités de recherche du Sud dans ces domaines, l'*Institut de l'énergie et de l'environnement de la francophonie* (IEPF), organe subsidiaire de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), avec l'appui financier de l'*Agence universitaire de la francophonie* (AUF), offre des bourses de perfectionnement à trois (3) chercheurs ou enseignants relevant d'universités ou d'unités de recherche du Sud afin de poursuivre leur formation dans une université ou une unité de recherche ailleurs en Francophonie.

Les bourses sont attribuées dans la perspective et sous condition du retour des boursiers dans leur pays et institution d'origine, de la poursuite de leurs activités de recherche et/ou d'enseignement et de la mise sur pied de programmes ou de cours dans les domaines visés.



Institut de l'énergie et de l'environnement
de la Francophonie
IEPF

DURÉE DE LA BOURSE

La bourse de perfectionnement professionnel est offerte pour une année académique : de septembre 2006 à juin 2007

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

1/ Le candidat doit

- être ressortissant d'un pays francophone en développement,
- être titulaire d'un doctorat ou l'équivalent ou être en voie de l'obtenir,
- être rattaché à une université ou une unité de recherche d'un pays francophone en développement et déposer les documents attestant de son rattachement, ainsi que de son titre ou rang académique,
- poursuivre activement des recherches ou son enseignement dans un domaine directement relié à l'environnement et démontrer le lien de ses activités avec les domaines visés,
- démontrer qu'il est en mesure d'acquérir de nouvelles compétences en économie de l'environnement ou dans divers aspects de l'évaluation environnementale. La formation académique et disciplinaire préalable du candidat ainsi que les expériences relatives à ces domaines devront attester cette aptitude,
- présenter un projet de stage après avoir pris des contacts avec une ou au maximum deux institutions d'accueil. Le dossier du candidat devra comporter les ententes convenues entre les différentes parties et préciser les engagements de chacune d'elles.

2/ La formation ou le stage doit obligatoirement s'amorcer au plus tard en octobre 2006.

3/ Une fois de retour dans leurs institutions d'appartenance, les boursiers doivent s'engager à:

- contribuer au développement des capacités dans les domaines de l'économie de l'environnement et/ou de l'évaluation environnementale
- introduire auprès de leurs institutions des modules d'enseignement ou de recherche dans ces domaines, d'une façon permanente ou pour une période minimale de 5 ans,
- devenir un partenaire relais de la mise en œuvre de MOGED.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat doit fournir les documents suivants :

1/ Lettre de présentation :

Le candidat doit produire un document dans lequel il expose pourquoi il veut développer son expertise en économie de l'environnement ou en évaluation environnementale, en quoi il y est bien préparé et ce que va lui apporter le stage de perfectionnement professionnel dans une ou deux universités ou unités de recherche

2/ Le curriculum vitae avec liste de publications et le dossier académique

3/ Le projet de perfectionnement (450 mots maximum) incluant le programme d'études ou de recherches ainsi que l'institution d'accueil en identifiant clairement le groupe de recherche, ou les chercheurs ou professeurs individuels auprès desquels le boursier souhaite réaliser le stage.

4/ Lettre de recommandation du supérieur académique hiérarchique ou du directeur de recherche

5/ La note d'avis motivé de l'autorité compétente de l'institution d'accueil accompagnée des indications relatives aux activités et ressources de celle-ci dans les domaines visés par la bourse.

6/ La note d'appui de l'autorité compétente de l'institution à laquelle le candidat est rattaché.

INSTITUTIONS D'ACCUEIL

Le candidat peut suggérer au plus deux institutions d'accueil, hors de son pays d'origine; pourvu qu'il explique et motive clairement les raisons de son choix, et précise les durées et la séquence des séjours dans chacune d'elles.

Les institutions d'accueil doivent être des centres de formation ou de recherche, reconnues par l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Ces centres doivent être le siège d'un programme élaboré de recherche ou d'enseignement dans les domaines de l'évaluation environnementale, de l'économie de l'environnement ou de la gestion de l'environnement. Ils doivent aussi regrouper une masse critique de chercheurs ou d'enseignants dans ces domaines.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les bourses seront accordées au mérite à des lauréats sélectionnés par un Jury International à partir des dossiers complets présentés par les candidats.

Les critères d'évaluation des dossiers sont :

- la pertinence du projet de recherche ou de formation
- la qualification du candidat et son expérience pertinente
- l'ancrage du programme de perfectionnement dans l'institution ou des institutions d'accueil choisies
- le potentiel de démultiplication des acquis du stage dans l'institution dont relève le candidat

Les candidats présélectionnés seront soumis à une entrevue, dont la forme sera définie par le jury, avant la sélection définitive.

POUR PRÉSENTER VOTRE DOSSIER OU POUR INFORMATIONS

APPLICATIONS EN LIGNE :

s.diabate@iepf.org

APPLICATIONS PAR LA POSTE :

Monsieur Sory Ibrahima Diabate
Responsable de Programme
Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie
(IEPF)
56, rue Saint-Pierre, 3e étage
Québec (Québec), G1K 4A1
Canada

Tél : (418) 692-5727

Fax : (418) 692-5644